

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE – MAPA de FCS

- 1- **IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR** : COMMUNE DE PONTCHARRA – 95 Avenue de la gare – BP 49 – 38530 PONTCHARRA – SIRET : 213 803 141 00018.
- 2- **OBJET DU MARCHÉ** : **MAPA 23-TEC-08 TONTE ET DEBROUSSAILLAGE DE DIFFERENTS SITES SUR LA COMMUNE DE PONTCHARRA**
Codes CPV : 16311000-8 Tondeuse à gazon / 77310000-6 : Réalisation et entretien d'espaces verts.
- 3- **PROCÉDURE** : **Accord-cadre de service** en procédure adaptée ouverte selon les articles L 2123-1 ; R 2123-1 ; R 2123-5 ; R 2162-4 ; R 2162-5 et R 2162-13 du Code de la commande publique.
- 4- **DESIGNATION DU MONTANT DE L'ACCORD-CADRE** : L'accord-cadre à bon de commande monoattributaire comporte un montant minimum et un montant maximum annuel HT : **10 000€ HT/52 500 € HT**. Le marché n'est pas alloti car absence de prestations distinctes.
- 5- **EXECUTION ET DEBUT DES PRESTATIONS** : Le marché est conclu pour de 12 mois avec 3 reconductions tacites possibles d'un an.
A titre indicatif : le début prévisionnel d'exécution des prestations est à compter de mi-mai 2023.
- 6- **MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION et PLATEFORME ACHETEUR** : Le dossier est à télécharger sur la **Plateforme acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>.
- 7- **DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES** : le **12 avril 2023 à 11h00** au plus tard.
- 8- **VISITE OBLIGATOIRE** : Une visite sur site obligatoire aura lieu le **mardi 28 mars 2023 à 09h00**. Le rendez-vous se fera depuis le 33 Rue de la Ganterie -38530 Pontcharra aux bureaux de la DST.
- 9- **JUSTIFICATIFS A PRODUIRE** : Tous les éléments sont précisés dans le règlement de consultation (RC).
- 10- **CRITERES D'ATTRIBUTION** : Les critères qui seront pris en compte pour le classement des offres :
Prix des prestations : 50% + Valeur technique de l'offre : 50%
(Voir les sous-critères dans le RC)
- 11- **DURÉE DE VALIDITÉ DES OFFRES** : Le délai de validité des offres est fixé à **90 jours**.

12- MODALITES DE REMISE DES OFFRES :

Les candidats devront faire parvenir leurs plis en utilisant la transmission par **voie électronique uniquement** via : <https://www.marches-securises.fr>

13- RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Les renseignements complémentaires devront **obligatoirement être demandés via la plateforme** : <https://www.marches-securises.fr> - Les réponses seront apportées de la même façon.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 place de Verdun 38022 Grenoble Cedex 1 / Tél. : 04-76-42-90-00
Fax : 04-76-42-22-69 / Mail : greffe.ta-grenoble@juradm.fr; web : <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication **07/03/2023**